

Direction des Ecoles
Ruanda de la
C. 7 5 2.

Myria

Objet: Affaire Lemabumba

J'ai reçu votre lettre du 9 mars 1960
J'ai l'honneur de faire à votre
connaissance que le jugement
relatif à M. Lemabumba Patrice a
été rendu le 5 mars 1960.

Le Juge du Tribunal de première
instance qui n'a pas pu délivrer une
copie du jugement le même jour mais
aurait dû lui avoir demandé de passer
quelques jours après pour en recevoir une.
Lemabumba a 3 mois de temps
pour demander la révision au Tribunal
de Territoire.

Bentley

AT
ATP

